



Municipalité de La Bostonnais
15, rue de l'Église
La Bostonnais (Québec) G9X 0A7
Téléphone : 819 523-5830
Télécopieur : 819 523-5776
adj.munlabostonnais@tlb.sympatico.ca
www.labostonnais.ca

Mesdames et Messieurs les membres du conseil,
Mesdames et Messieurs les citoyens,

Ce soir nous sommes réunis pour vous faire la présentation du budget 2015. Pour l'année 2015, la municipalité a seulement une dette municipale qui se chiffre à 88 000 \$. Ce règlement d'emprunt se terminera à la fin 2018.

À partir du 1er janvier 2015, le nouveau rôle d'évaluation sera effectif. La municipalité a vu sa richesse foncière augmenter de 8 395 700 \$ ce qui représente 23.42% d'augmentation. En 2014, nous avions une richesse foncière de 35 856 500 \$ et en 2015 elle est de 44 252 200 \$.

En 2014, le conseil municipal avait adopté un budget de fonctionnement de 756 707 \$. Pour l'année financière 2015 nous adopterons un budget de 1 015 012 \$. Une augmentation des dépenses de 258 305 \$ est occasionnée par le programme de contribution des redevances sur les taxes d'essence du Québec. Nous recevons une subvention de 213 380 \$ du gouvernement du Québec plus l'investissement du seuil d'immobilisation de la municipalité qui ce chiffre à 31 528 \$ pour un total de 244 908 \$.

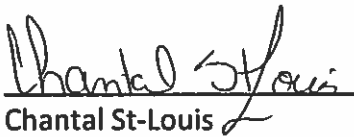
Notre quote-part à l'agglomération de La Tuque s'est vu augmenter de 5.68% représentant une hausse de 10 428 \$ comparativement à 2014. Cette augmentation s'explique par la hausse de la valeur foncière de la municipalité de La Bostonnais ainsi que par les coupures du gouvernement au montant de 835 000 \$ dans le nouveau pacte fiscal.

Avec la hausse de l'évaluation foncière de la municipalité, le conseil municipal a travaillé afin que le taux de taxe soit en baisse pour que l'impact financier des citoyens soit le plus minime possible. Le taux de taxation globale pour l'année financière 2015 passera de 1.01 \$/100 \$ comparativement à 1.17 \$/100 \$ en 2014, ce qui représente une baisse de 14%, soit 0.16 \$/100 \$ d'évaluation pour la taxation résidentielle. Pour ce qui est du taux de taxation commerciale, le taux global passe de 2.16 \$/100 \$ au lieu de 2.32 \$/100

\$ en 2014, ce qui représente une baisse de 0.16 \$/100 \$, soit 7%. Les tarifs pour les services municipaux seront diminués de 8.00 \$ pour les permanents et de 2.75 \$ pour les saisonniers.

Pour ce qui est du plan triennal d'immobilisation, la municipalité prévoit faire des travaux de voirie avec le programme de redevances gouvernementales sur les taxes. Ces travaux et investissements sont assujettis à l'acceptation des subventions.

En conclusion, j'aimerais remercier Madame Josée Cloutier pour son travail dans la préparation de ce budget et le conseil municipal pour leur appui. Nous avons travaillé en équipe et le budget est le fruit de ce travail.

A handwritten signature in cursive script that reads "Chantal St-Louis". The signature is written in black ink and is positioned above a horizontal line.

Chantal St-Louis
Mairesse La Bostonnais